



Conférence internationale

**Identité, qualité et sécurité
des produits alimentaires méditerranéens**

5-6 juin 2007

Parme (Italie)

Programme
25 05 2007

Organisation de la Conférence

Institutions publiques de référence dans leurs domaines d'expertise respectifs, le CIHEAM et l'EFSA se sont associés dans l'organisation de cette Conférence internationale pour pouvoir entamer un dialogue progressif sur les enjeux de sécurité et de qualité alimentaires au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Lieu de la Conférence

La Conférence se déroulera à Parme (Italie) dans les locaux de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA), au Palazzo Ducale

Déroulé de la Conférence

Cet événement se découpera en deux journées distinctes mais complémentaires :

- Une conférence plénière (mardi 5 juin 2007).
- Une série de visites techniques (mercredi 6 juin 2007) :
 - ⇒ Consortium du Parmesan (*visite et découverte de la filière : de la production de la matière première au produit fini apte à la commercialisation*)

Mediterra 2007

Le Rapport annuel « Mediterra 2007 » publié par le CIHEAM sera présenté le mardi 5 juin au matin. La version 2007 portera sur « *Les produits agricoles et alimentaires méditerranéens : identité, qualité et sécurité* ».

Langues de la Conférence

- Anglais
- Français
- Italien

Participants à la conférence

- Représentants de l'EFSA
- Représentants du CIHEAM
- Auteurs du Rapport Mediterra 2007
- Experts et universitaires des Etats membres de l'UE et des pays partenaires méditerranéens
- Représentants de l'Union Européenne
- Représentants d'Organisations internationales
- Représentants d'Organisations professionnelles
- Représentants industriels et opérateurs économiques
- Journalistes et presse

Introduction à la thématique de la Conférence

Cette conférence internationale se donne un double objectif : présenter les enjeux qui se multiplient autour de l'identité et de la sécurité des produits agricoles et agro-alimentaires méditerranéens et débattre sur les réponses politiques et techniques à promouvoir pour répondre aux défis alimentaires en Méditerranée.

« De la ferme à la table » : la politique européenne de sécurité des aliments

La politique de sécurité des aliments adoptée par l'Union vise à assurer un niveau élevé de sécurité alimentaire, de santé et, bien-être des animaux et de santé des végétaux à l'intérieur de l'Union européenne par des mesures cohérentes de l'étable à la table et par une surveillance adéquate, tout en garantissant un fonctionnement efficace du marché intérieur.

Cette politique consiste à :

- assurer des systèmes de contrôle efficaces et évaluer le respect des normes communautaires dans les secteurs de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires, de la santé et du bien-être des animaux, de l'alimentation animale et de la santé des végétaux à l'intérieur de l'Union et dans les pays tiers lors d'exportations vers l'Union européenne;
- gérer les relations internationales avec les pays tiers et les organisations internationales en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des animaux et la santé des végétaux;
- s'appuyer sur des avis scientifiques pour préparer la législation alimentaire européenne.

L'EFSA a été créée en 2002 à la suite des nombreuses crises sanitaires que l'Europe a connues dans le domaine de l'alimentation: crises de la maladie de la vache folle de 1996 et 2000, crise de la dioxine en 1999...Ces crises ont profondément ébranlé la confiance des consommateurs dans la sécurité des aliments mais aussi dans la capacité des autorités publiques (gouvernements des Etats membres, Commissions et Conseil européen) à protéger la santé des consommateurs.

Les gouvernements européens ont ainsi décidé de créer une nouvelle organisation européenne chargée de fournir des avis scientifiques indépendants dans le domaine de la sécurité des aliments aux Etats Membres, à la Commission Européenne et au Parlement Européen, ces institutions conservant la responsabilité de prendre les décisions de gestion des risques. Cette séparation des responsabilités, l'évaluation des risques par l'EFSA, la gestion des risques (mesures administratives ou réglementaires, législations...) par les Etats membres et la Commission, est un des principes fondamentaux de la politique de sécurité des aliments dans l'Union Européenne.

L'EFSA est ainsi l'organisation européenne de référence pour l'évaluation des risques dans les domaines de la sécurité des aliments, qu'ils soient destinés à l'homme ou aux animaux d'élevage, la santé et le bien-être animal, la santé des plantes et la nutrition. Les évaluations des risques de l'EFSA sont réalisées par 9 panels d'experts scientifiques et un Comité scientifique, qui sont composés de plus de 200 experts scientifiques sélectionnés sur la base de leur excellence scientifique et de leur expérience d'évaluation des risques. Ces panels rendent des avis dans des domaines aussi variés que les additifs alimentaires, les matériaux d'emballage, les contaminants, les risques microbiologiques liés aux aliments, les pesticides, les OGM, les maladies des plantes ou des animaux ou encore les besoins nutritionnels. Ces avis sont rendus en toute indépendance, c'est-à-dire sans que puissent s'exercer des « pressions » de la part des acteurs économiques de la chaîne alimentaires (industrie agro-alimentaire, distribution, agriculteurs...) mais aussi des autorités qui gèrent les risques aux plans national et européen.

Outre sa mission d'évaluation des risques, l'EFSA s'est vue confier une mission de communication des risques. Les crises sanitaires des années 90 ont en effet révélé la nécessité de mieux assurer la transparence du processus de décision publique. Les avis scientifiques de l'EFSA sont ainsi communiqués, non seulement à ceux qui en sont les principaux utilisateurs, la Commission, les Etats membres et le Parlement européen, mais aussi à tous les acteurs de la chaîne alimentaire et en particulier aux consommateurs.

Identité et qualité des produits méditerranéens

Aujourd'hui dans l'UE, on compte plus de 700 IG/AOP/IGP, dont 50% sont des céréales, des fruits, des légumes et des fromages. En Europe, le marché des produits alimentaires était proche de 830 milliards € en 2005 et absorbait de 12 à 25% du budget des ménages selon les pays. Il s'agit d'un marché mature, à faible taux de croissance (entre 1 et 2% par an) mais d'une grande stabilité, sauf en cas de doute sur la qualité d'un produit. Ainsi, en France, au moment de la crise de la vache folle, la consommation de viande bovine a brutalement chuté de 35%; plus récemment (en 2006) la grippe aviaire a provoqué une baisse de 30% de la demande de volailles. De multiples facteurs biologiques, sociologiques, psychologiques, économiques, influencent la consommation alimentaire, c'est pourquoi la sécurité des aliments reste un objectif prioritaire tant au niveau des institutions nationales qu'euro-péennes.

Quatre pays méditerranéens de l'UE (Italie, France, Espagne et Portugal) produisent à eux seuls 83% des produits AOC et 76% des produits IGP. Si la globalisation peut constituer une menace pour le développement des produits typiques, elle peut être également une opportunité non seulement pour des produits typiques moins connus, mais aussi pour ceux plus connus qui désormais risquent d'être produit au delà de la demande intérieure. Du côté des pays sud-méditerranéens, le secteur agricole et les exportations des produits agroalimentaires vers les marchés européens sont d'une importance stratégique. Ces pays misent en outre sur la qualité et l'identité des produits agricoles parmi les priorités de leur politique agricole, comme cela a d'ailleurs été formulé en novembre 2003 lors de la première conférence euro-méditerranéenne des Ministres de l'Agriculture qui s'est tenue à Venise. Dans ce contexte a été lancée la proposition d'améliorer la connaissance de la législation dans l'UE et dans les pays méditerranéens du sud en matière d'appellation d'origine et indication géographique afin de définir des standards identiques ou équivalents.

On reconnaît l'effort considérable entrepris, aussi bien par les institutions publiques que privées, pour la mise en œuvre de programmes d'amélioration des systèmes de qualité afin de maintenir un dialogue commercial avec l'UE, de créer des organismes pour le contrôle de qualité, d'accréditer organismes pour la certification ISO, etc. L'utilisation des systèmes de qualité partagés et de règles communes constitue l'élément clef pour créer les conditions d'une croissance économique, afin de faciliter les rapports commerciaux entre l'UE et les pays méditerranéens du Sud, dans la perspective de la libéralisation des échanges. Dans ce contexte, on pourrait envisager la valorisation des produits alimentaires méditerranéens et de leur spécificité à travers le renforcement des négociations sur la propriété intellectuelle et sur la reconnaissance de l'identité des produits typiques et d'origine dans le contexte de l'OMC.

Conférence du mardi 5 juin 2007

(sous réserve de modification)

Matin

Cérémonie d'ouverture

- 8h30 : Accueil des participants
- 9h00 : Allocution de bienvenue de **M. Elvio Ubaldi** (Maire de Parme)
- 9h05 : Allocution de bienvenue de **M. Vincenzo Bernazzoli** (Président de la province de Parme)
- 9h15 : Allocution d'ouverture de **M. Lelio Alfonso** (membre du gouvernement italien)
- 9h30 : Allocution de **M. Giorgio Calabrese** (membre du Conseil d'administration de l' EFSA)
- 9h45 : Allocution de **M. Abdelaziz Mougou** (Président du Conseil d'administration du CIHEAM)
- 10h00 : Présentation par **M. Bertrand Hervieu** (Secrétaire général du CIHEAM) de Mediterra 2007 et du déroulé de la Conférence
- 10h15 : *Pause-café*

Séance n°01 : « Comment faire reconnaître l'identité des produits méditerranéens ? »

- 10h40 : Communication « *Risques et sûreté alimentaire dans un contexte de mondialisation : vers une approche politique et stratégique* » par **M. Jean-Louis Rastoin** (France, Professeur à l'Agro-Montpellier, UMR Moisa)
- 11h00 : Communication de **M. Roberto Burdese** (Président de Slow Food Italia)
- 11h20 : *Discussion*
- 11h45 : Intervention de **M. Guy Giva** (France, Président du Comité méditerranéen de la Fédération internationale des producteurs agricoles)
- 12h00 : Intervention de **Mme Habiba Hassan-Wassef** (Egypte, Adviser on Nutrition and Health Policy in Development, Cairo University Center for Rural Development Researches and Studies)
- 12h15 : Intervention de **M. Luis Miguel Albisu** (Espagne, Directeur unité d'économie agraire, Centre de recherche et de technologie agro-alimentaire de l'Aragon)
- 12h30 : *Débat général*
- 13h00 : Déjeuner-buffet**

Après-midi

Séance n°02 : « Quelles stratégies conduire en Méditerranée pour la sécurité des produits ? »

- 14h00 : Communication de **M. Paolo Caricato** sur la « *politique de sécurité des aliments en Europe* » (Commission Européenne, DG SanCo)
- 14h20 : Communication sur « *la politique tunisienne de sécurité des aliments* » par **Mme Alya Mahjoub Zarrouk** (Tunisie, Directeur Général de l'agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits)
- 14h40 : *Discussion*
- 15h00 : Intervention de **M. Gianluigi Zenti** (Italie, Directeur de l'Academia Barilla)
- 15h15 : Intervention de **M. Remo Ciucciomei** (Italie, Directeur de l'Institut méditerranéen de certification)
- 15h30 : Intervention de **M. Walter Schmied** (Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe)
- 15h45 : *Débat général*
- 16h15 : *Pause-café*

Conclusions

- 16h40 : Synthèse générale de la Conférence par **Mme Martine Padilla** (IAMM-CIHEAM)
- 17h00 : Conclusions de la Conférence par **Mme Catherine Geslain-Lanéelle** (Directeur exécutif de l'EFSA) et M. Bertrand Hervieu (Secrétaire général du CIHEAM)
- 17h30 : Fin des travaux

Soirée

- 19h00 : Départ pour le dîner officiel à Parme

Visites du mercredi 6 juin 2007

Matin

- 7h30 : Départ de Parme
- 9h00 : Découverte de la filière du parmesan (Consorzio del Formaggio Parmigiano-Reggiano)
- 11h00 : Visite de la société agro-industrielle italienne Barilla
- 13h00 : *Déjeuner*

Après-midi

- 15h00 : Retour à Parme

Après-midi et soirée libres

Le départ des participants pourra se faire le 6 juin (matin ou fin de journée) **ou le 7 juin 2007**

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) fournit des avis scientifiques indépendants sur toutes les questions ayant un impact direct ou indirect sur la sécurité alimentaire (y compris la santé et le bien-être des animaux et la protection des plantes). L'EFSA est également consultée en matière de nutrition en relation avec la législation communautaire. L'Autorité émet des communications à l'intention du public de manière transparente et ouverte sur toutes les questions relevant de ses attributions.

Les évaluations des risques réalisées par l'EFSA fournissent aux gestionnaires des risques (composés des institutions européennes responsables politiquement, à savoir la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil) des bases scientifiques solides pour définir des mesures réglementaires ou législatives à orientation politique nécessaires à la garantie d'un niveau élevé de protection des consommateurs eu égard à la sécurité des aliments.

La collecte et l'analyse de données scientifiques, l'identification des risques émergents et l'assistance scientifique à la Commission, notamment en cas de crise alimentaire, font également partie de la mission de l'EFSA, comme le prévoit son règlement fondateur (CE) n° 178/2002 du 28 janvier 2002.

L'EFSA est composée de quatre organes :

- Le conseil d'administration est chargé de veiller au fonctionnement effectif et efficace de l'Autorité. Il établit le projet de budget et les programmes de travail de l'Autorité, veille à leur mise en oeuvre, et convient des règles et du règlement internes. Il nomme également le directeur exécutif et les membres du comité scientifique et des groupes scientifiques.
- Le directeur exécutif est le représentant légal de l'Autorité et rend compte de ses activités au conseil d'administration. Nommé pour une période de cinq ans renouvelable, il est responsable de l'administration courante de l'autorité et de toutes les questions relatives au personnel.
- Le forum consultatif rassemble des représentants des autorités nationales de sécurité des aliments ou disposant d'attributions similaires, de l'ensemble des 27 États membres, ainsi que des observateurs de Norvège, d'Islande et de Suisse et un représentant de la Commission européenne. Présidé par le directeur exécutif, le forum est au cœur de l'approche de collaboration en matière d'évaluation des risques en Europe. Le forum fournit des conseils sur le programme de travail et sur les risques émergents et permet un partage efficace d'informations en matière de sécurité des aliments et d'évaluation des risques.
- Les avis scientifiques de l'EFSA sont fournis par le comité scientifique (CS) et neuf groupes scientifiques, chacun étant compétent dans un domaine spécifique d'évaluation des risques. Le comité scientifique coordonne les travaux des groupes et traite des questions multisectorielles relevant de la compétence de tous les groupes (telle que la méthodologie relative à l'évaluation d'exposition).

EFSA

Largo N. Palli 5/A
43100 Parma
Italie

Tel.: +39 0521 036 111
Fax.: + 39 0521 036 110

info@efsa.europa.eu
<http://www.efsa.europa.eu>



Le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962. C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Le CIHEAM se veut un outil de coopération méditerranéenne, un point de référence et d'appui aux initiatives liant l'Europe et la Méditerranée. Trois composantes fondent la vision du CIHEAM :

- développer une culture scientifique commune sur l'agriculture et l'alimentation ;
- travailler en réseaux avec les instituts nationaux de formation et de recherche agronomique ;
- être un lien d'échange entre les gouvernements des pays méditerranéens sur les perspectives agricoles et alimentaires.

Observatoire des politiques agricoles et agroalimentaires, le CIHEAM participe concrètement au développement agricole durable de la région. Le Centre a été pionnier dans l'émergence d'une politique de recherche méditerranéenne.

Aujourd'hui, il œuvre à la construction d'un espace méditerranéen de la recherche et de la formation agronomiques. Des réseaux sont en place, opérationnels à différents niveaux des systèmes agroalimentaires nationaux et internationaux. Les meilleurs spécialistes, chercheurs, enseignants, fonctionnaires, chefs d'entreprise, acteurs du terrain participent à ces réseaux.

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement rural en Méditerranée.

CIHEAM

11 rue Newton
75116 Paris
France

Tel. : +33 (0)1 53 23 91 00
Fax : +33 (0)1 53 23 91 02

secretariat@ciheam.org
<http://www.ciheam.org>